

Actualité de l'environnement

Les dépenses de surveillance de l'air

Les dépenses de surveillance de l'air ont atteint, en 2000, plus de 300 millions d'euros. Ces dépenses se répartissent entre surveillance de l'air ambiant (39 millions d'euros), contrôle des émissions industrielles (81 millions d'euros) et automobiles (183 millions d'euros). L'évaluation et l'analyse tendancielle des dépenses dans ce domaine sont un premier pas vers une estimation des dépenses de surveillance et d'information concernant d'autres thématiques environnementales.

Accord cadre de coopération entre l'Ineris et l'Ademe

Madame Michèle Pappalardo, présidente de l'Ademe, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et Monsieur Georges Labroye, directeur général de l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques, ont signé, le 24 juin 2003, un nouvel accord de collaboration pour une durée de trois ans, renouvelable. Cet accord instaure un cadre formel permettant aux deux organismes de poursuivre et d'intensifier leur coopération en matière de recherche, d'expertise et de valorisation des connaissances. Les actions menées conjointement porteront notamment sur quatre sujets d'intérêt commun : la qualité de l'air, les sols pollués, les risques environnementaux, la sécurité des filières industrielles de l'énergie et de l'environnement, et plus précisément dans ce dernier cas, la production et l'utilisation naturelle de l'énergie, les transports et les déchets.

Ademe : 14 M€ de crédits supplémentaires pour les Energies renouvelables : insuffisant selon le SER

Le syndicat des énergies renouvelables prend acte de la décision modificative de l'ADEME, réuni le 3 juillet 2003, d'augmenter les crédits des énergies renouvelables d'environ 14 millions d'euros. Le budget initial 2003, concernant les énergies renouvelables s'élevait à 44,8 millions euros seulement, contre 87,5 millions euros d'engagements comptables en 2002. Cette décision va permettre néanmoins de poursuivre les projets en cours, en particulier dans les domaines du solaire. Cependant, le SER tient à rappeler que le budget «énergies renouvelables» de l'ADEME reste notoirement insuffisant. Il espère que des dotations complémentaires seront encore allouées au secteur avant la fin de cette année. Pour ce qui concerne l'année 2004, le problème reste entier et l'inquiétude des industriels s'accroît. Les professionnels ne s'attendent pas à ce que les impacts positifs éventuels de la loi d'orientation sur l'énergie produisent leurs premiers effets avant 2005.

Airparif : l'Etat maintient le niveau de ses subventions

Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable dément l'information selon laquelle la subvention de l'Etat à Airparif serait en baisse de 15 à 30 % et indique que la subvention de l'état en 2003 devrait être du même ordre de grandeur que celle des années précédentes. Les subventions du Ministère et de l'ADEME pour le compte de l'Etat à Airparif, comme aux autres associations de surveillance de la qualité de l'air, sont versées en deux tranches. A ce jour, alors que seulement la moitié de l'année est écoulée, l'Etat et l'ADEME ont déjà attribué à Airparif, une première tranche de subvention de 1,17 M€, représentant 80 % de la subvention de 2002. L'Etat est le principal financeur d'Airparif. En 2002, il a assuré 27 % du financement de ce réseau de surveillance de la qualité de l'air, avec une subvention de 1,4 M€. La région Ile-de-France a apporté, en 2002, une subvention de 0,27 M€ et la ville de Paris a également apporté une subvention de 0,27 M€, après avoir décidé initialement une subvention de 0,45 M€.

LES NOUVELLES DE L'ENVIRONNEMENT

www.editionsedipol.com

N°100 -101 : janvier 2004

Les subventions de l'Etat à Airparif ont assez fortement augmenté depuis 1998 :

2002 : 1,409 M€

2001 : 1,357 M€

2000 : 1,243 M€

1999 : 1,279 M€

1998 : 1,017 M€

Ademe/SNCF : signature d'un accord-cadre de développement durable.

Par cet accord-cadre, d'une durée de trois ans, le premier du genre, l'Ademe et la SNCF confortent leur coopération pour le développement durable dans trois domaines :

- le management environnemental (traitement des déchets et qualité de l'air) et référentiels pour les transports terrestres de voyageurs et de marchandises,
- les économies d'énergie, la qualité de l'air, la réduction du bruit (trains, gares et bâtiments de la SNCF). A cet égard, la SNCF poursuivra ses travaux d'efficacité énergétique et des émissions atmosphériques de son parc thermique, diesel surtout. Elle mènera une veille active sur les nouvelles technologies de l'énergie comme les nouvelles batteries, les super condensateurs, les piles à combustible, le gaz. Pour ses gares et ses bâtiments, la SNCF entreprendra un audit énergétique et environnemental, en particulier en utilisant la méthode du bilan carbone de l'Ademe.
- la sensibilisation et l'information du public (personnels de la SNCF, clients et usagers, scolaires).

La vie des Entreprises

Veolia Water remporte le contrat de gestion de l'eau du quartier d'affaires de Shenzhen (Chine) pour plus de 8,5 milliards d'€

Veolia Water, la division Eau de Veolia Environnement, a signé un important contrat de délégation de service public avec la ville de Shenzhen en Chine. Il comprend la production et la distribution de l'eau potable, les relations avec la clientèle ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées. Issu d'une consultation internationale, ce contrat est conclu pour une durée de 50 ans et représente un chiffre d'affaires total cumulé supérieur à 8,5 milliards d'euros.

La ville de Shenzhen, agglomération située aux portes de Hong Kong, est l'une des villes les plus importantes de Chine pour son activité économique. Le contrat concerne la zone économique de Shenzhen, en fait le quartier d'affaires de la ville, soit une population à desservir de plus de 2,2 millions d'habitants en phase initiale. Selon les termes du contrat, Veolia Water s'associe avec un partenaire, la société d'investissement Beijing Capital Group, pour acquérir 45 % de Shenzhen Water Group Company Ltd, les autres 55 % restant propriété de la ville de Shenzhen. Pour Veolia Water, ce projet représente un investissement en capital de 100 millions d'euros. Veolia Water assurera le management de Shenzhen Water Group qui comptera 2400 employés.

Contrat pour un traitement innovant des boues, en Bretagne.

Veolia Environnement, via ses divisions Générale des Eaux Bretagne et Dalkia, s'engage sur un important contrat d'exploitation et de maintenance de l'unité de traitement et de valorisation des matières organiques, Lannilis Service Environnement à Lannilis. Cette unité permettra de valoriser plus de 110 000 tonnes de matières organiques chaque année. C'est la première fois en Europe que le procédé de méthanisation et le système de traitement biologique sont associés pour traiter l'ensemble des boues urbaines, agricoles et industrielles sur un site unique. La méthanisation des boues génère une énergie renouvelable, le biogaz, qui est ainsi valorisé sous forme de production de chaleur et d'électricité par une cogénération (avec une production de 42 gwh par an soit l'équivalent de 20 éoliennes).

Elyo remporte un contrat de 20 millions d'euros auprès d'Ascometal

Elyo vient de conclure avec ASCOMETAL, filiale du groupe sidérurgique italien LUCCHINI, un contrat de gestion de ses utilités pour son site de Fos-sur-Mer (Bouches du Rhône). Après avoir engagé une réflexion relative à l'externalisation de ses utilités, Ascometal a confié à deux sociétés de SUEZ pour une durée de 16 ans les prestations suivantes :

- la gestion déléguée des eaux industrielles à Ondeo Industrial Solutions,
- la production et la distribution de vapeur à ELYO.

A ce titre, Elyo réalisera et exploitera une nouvelle chaufferie d'une capacité de 25 tonnes par heure dont la mise en service est prévue en décembre 2004 ; elle permettra la production de 65 000 tonnes de vapeur par an. Le montant du contrat signé par Elyo pour 16 ans représente un chiffre d'affaires cumulé de 20 M€ environ.

Adelphe obtient la certification ISO 9001

Adelphe assume une mission de service auprès des entreprises et des collectivités locales dans l'accompagnement de la récupération et de la valorisation des déchets d'emballage. Pour la mener à bien et assurer la pérennité de son activité, la société agréée a mis en place un système de management de la qualité pour la gestion des contrats des entreprises adhérentes et des contrats de soutien aux collectivités. La certification ISO 9001 : 2000 vient de leur être accordée en mai 2003, suite à l'avis émis par la société d'audit LRQA. Par cette décision, ADELPHE devient la première société agréée à bénéficier de cette reconnaissance pour les services qu'elle apporte aux collectivités et aux entreprises.

Whirlpool (Amiens) achète l'électricité verte d'EDF en signant « Option Equilibre »

Whirlpool, leader mondial de l'électroménager, vient de signer «Option Equilibre», la première offre en France d'électricité d'origine «Energies renouvelables» pour le site de production européen de sèche-linge d'Amiens. A travers cet engagement, l'objectif du site Whirlpool d'Amiens est de disposer de 20 % de son approvisionnement en énergies renouvelables tout en poursuivant sa politique d'économies d'énergie. Whirlpool Amiens est à la fois le premier site à s'investir dans un programme de ce type et la première entreprise du secteur électroménager à signer cette offre.

Sur le site Whirlpool d'Amiens, qui regroupe 650 salariés pour une production journalière de 4500 sèche-linge en haute saison, la mise en œuvre de cette politique interne a permis d'obtenir de nombreux résultats dans le processus de production : réduction (en moyenne) depuis 3 ans de 60 % de la consommation d'eau, de 50 % des déchets produits et de 30 % de la consommation d'énergie. Depuis son lancement en novembre

2002, cette offre d'EDF remporte un certain succès auprès des 1200 clients éligibles de l'entreprise. A ce jour, on dénombre une vingtaine d'offres signées et plus d'une quarantaine en cours de négociation.

Suez cède Nalco pour 4.35 G\$

En signant l'accord de cession de sa filiale Nalco, spécialisée dans le traitement chimique de l'eau et des process industriels, à Blackstone Group, Apollo Management LP et Goldman Sachs Capital Partners pour 4.35 G\$, Suez ne fait pas seulement une bonne affaire. Cette décision stratégique répond à quatre objectifs :

- améliorer la rentabilité du groupe et renforcer sa structure financière,
- réduire la dette nette de Suez d'un tiers en la ramenant à 16.5 G€ (au lieu de 28.7 G€),
- améliorer la rentabilité des capitaux employés,
- fixer le périmètre du Groupe.

Air France préserve les investissements nécessaires à sa politique environnementale

Tel est le constat que fait Air France en publiant son rapport environnement 2002. « *La Compagnie n'a pas baissé la garde, déclare Jean-Cyril Spinetta, Président d'Air France, malgré un contexte international marqué par le ralentissement prolongé de la croissance économique et le climat d'atonie persistant provoqué par le conflit en Irak* ». Et de citer à l'appui de son affirmation, la poursuite des efforts de la compagnie en matière de renouvellement et de rajeunissement de la flotte, avec la mise en ligne du cargo Boeing 747-400ERF dont les performances écologiques et économiques sont incontestables. Le rapport évoque également l'ouverture de deux nouveaux sites d'Air

LES NOUVELLES DE L'ENVIRONNEMENT

www.editionsedipol.com

N°100 -101 : janvier 2004

France Industries dont l'implantation en région toulousaine et parisienne s'inscrit dans une démarche volontariste Qualité-Sécurité-Environnement et de certification ISO 14001. Dans le cadre de cette démarche, Air France Industries vise la certification de 70% de ses sites à l'horizon 2005. Le rapport Environnement peut être consulté sur le site Internet d'Air France : www.airfrance.com

Le Groupe Paprec investit dans le métier de recyclage

Paprec, important groupe indépendant du recyclage, poursuit activement son redéploiement sur le territoire français en matière de recyclage industriel avec la création de Paprec Chantiers à Bobigny (93) et de Paprec Normandie à Acquigny (27). Sur le site de Bobigny, la plate-forme occupe une surface de 13 000 m² et emploie 50 salariés pour un chiffre d'affaires prévisionnel de 10 M€. A Acquigny, Paprec Normandie répond aux besoins des industriels et des entrepreneurs en bâtiments pour la collecte, le tri et la valorisation des vieux papiers, des cartons et des DIB. Effectif : 20 salariés, chiffre d'affaires prévu : 5 M€.

La branche déchets est dirigée par Sylviane Troadec.

Projets, contrats et réalisations

19,38 M€ pour la lutte contre les pollutions

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, sous la présidence de Brigitte Ivynec-Mazière, vient de prendre sa première décision d'aide pour l'année 2003 aux maîtres d'ouvrage du grand Sud-Ouest pour financer leurs travaux d'aménagement des ressources en eau ou de réduction des pollutions.

L'usine Sanofi-Synthélabo de Sisteron traite sa nappe phréatique

Longtemps polluée par des solvants halogénés rejetés par l'usine Sanofi de Sisteron (04), la nappe phréatique contiendra dans les trois années à venir une eau de qualité compatible avec le milieu naturel. Ce résultat sera obtenu grâce à un double investissement : l'un de 2 M€ qui visait à remplacer l'ancien réseau d'égout enterré par un réseau aérien, le second consistant à implanter 3 puits au dessus des zones de pollution. Après pompage et dépollution, l'eau sera réinjectée dans la nappe phréatique.

Le Port Autonome du Havre confirme l'autorisation d'occupation temporaire au bénéfice du promoteur du projet, la société SIIF Energies, groupe EDF.

Le permis de construire a été obtenu, il y a 2 ans, et n'a fait l'objet d'aucun recours. La commune de Saint-Jouin-Bruneval a voté à l'unanimité pour réclamer la réalisation du projet. Elle souligne notamment : «Ce projet de cinq éoliennes à Antifer que l'on peut qualifier d'intérêt général et national (si l'on ne parvient pas à implanter cinq éoliennes sur ce site idéal, il sera bien difficile d'implanter ailleurs en France d'autres éoliennes) ne peut être sacrifié par la non délivrance de l'AOT». SIIF Energies travaille depuis quatre ans sur ce projet de parc éolien de 12 MW au total.

Inauguration d'un centre de tri à Cergy-Pontoise

Inauguré en décembre dernier, ce nouveau Centre de tri de déchets ménagers installé sur une surface de 4000 m², peut traiter jusqu'à 16 000 tonnes de déchets par an, selon les technologies les plus récentes. Il constitue un équipement majeur de la filière Auror'Environnement, exploité par la CGECP, filiale d'Onyx. L'investissement global s'élève à 3 933 185 €.

IRH Engineering : contrat pour les DIS en Serbie

IRH Engineering a obtenu un projet d'étude de faisabilité de traitement de déchets spéciaux industriels et d'activités de soins en Serbie, un projet commandité par l'Agence Européenne de Reconstruction à Belgrade et piloté par Sofreco. La mission qui a été confiée à IRH Engineering se réfère à la phase 3 du projet, à savoir la description des procédés à mettre en œuvre et des installations correspondantes et l'identification des éléments du cahier des charges dans la perspective du lancement d'un appel d'offres. Il reviendra à l'entreprise pilote de l'opération, Sofrinco, de gérer l'ensemble du projet qui prévoit deux phases préliminaires. Une phase 1 d'étude de l'état initial (analyse des besoins et du choix de la méthode de traitement des 120 000 tonnes de DIS et de déchets des activités de soins) et une phase 2 portant sur l'évolution souhaitable de la politique environnementale locale.

Budget global : 500 000 €, dont 100 K€ pour IRH.

L'environnement en région

Convention de coopération Conseil Régional de Picardie/Ineris

Le Conseil Régional de Picardie et l'INERIS ont signé le 1^{er} juillet 2003 une convention de coopération destinée à mettre en œuvre une politique de concertation. Cette politique vise notamment à développer des actions concernant l'environnement, l'hygiène et la sécurité en relation avec les activités industrielles, à conforter les relations entre l'INERIS et les organismes de recherche régionaux, à développer des activités de formation permanente, et à favoriser l'information du grand public. Cette coopération met l'accent sur la responsabilité écologique, la prévention, la réparation et la précaution. Par ailleurs, le Conseil Régional et l'INERIS ont profité de cette rencontre pour poser la première pierre du futur Centre de Formation Professionnelle de l'INERIS, à Verneuil-en-Halatte.

Dépenses des Départements en matière d'environnement

Les conseils régionaux ont consacré 4,72 Mds € à l'environnement sur la période 1996-1999, soit 1,18 milliard par an. Les dépenses liées à l'environnement des départements ont progressé de 9,3 % et de 1996 à 1999, alors que leurs dépenses totales se sont accrues de 6,8 %. En moyenne, sur cette période, les budgets totaux des conseils généraux se sont élevés à 36 Mds €, dont 3,3 % consacrés à l'environnement. Le principal domaine d'intervention environnemental, avec près des 2/3 des dépenses, concerne l'eau. Viennent ensuite la protection de la biodiversité et des paysages (9,9 %) et l'environnement urbain (9,2 %). Ces estimations sont issues de l'exploitation des données 1996-1999 de l'enquête d'évaluation des dépenses liées à l'environnement des conseils généraux, réalisée par l'Ifen depuis 1998.

Dépenses des Régions en matière d'environnement

Les conseils régionaux ont consacré 948 M€ à l'environnement sur la période 1996-1999, soit 237 M€ par an. Leurs dépenses liées à l'environnement ont progressé de 17,5 % de 1996 à 1999, alors que leurs dépenses totales se sont accrues de 12,9 %. En moyenne, sur cette période, les dépenses totales des conseils régionaux se sont élevées à 12,7 milliards d'euros, dont 1,9 % consacré à l'environnement. Les principaux domaines d'intervention concernant la gestion des eaux usées (16,1 %), la protection de la biodiversité et des paysages (15,1 %) et les déchets (13 %). Alors que les départements affectent 65,3 % de leurs dépenses environnementales à l'eau, les conseils régionaux y consacrent seulement 33,4 %.

Publication du Panorama 2002 de l'environnement industriel en Bretagne

Le panorama 2002 de l'environnement industriel, présenté à la presse en octobre 2003, fournit des informations utiles et réactualisées sur les risques technologiques, les sites Seveso, et surtout sur les rejets eaux résiduaires et atmosphériques dans les quelques 650 établissements bretons. Nous reviendrons en détail sur le bilan 2002 de l'environnement industriel en Bretagne, dominé comme on sait, par les industries agroalimentaires. Notons que les inspecteurs des installations classées ont effectué en 2002, 431 inspections, qui ont conduit notamment à 165 mises en demeure et une quarantaine de procès-verbaux.

Les Recycleurs Bretons inaugurent le 1^{er} Centre de tri de la région de Plouigneau (29)

Ce nouveau centre de tri situé près de Morlaix, occupe une superficie de 3,5 ha pour un volume de traitement de déchets professionnels de 5000 tonnes en 2003 et une prévision de 10 000 tonnes en 2005. L'activité de cette jeune entreprise – sa création remonte à janvier 2003 – est triple : collecte avec mise à disposition de bennes, conteneurs et deux véhicules ; tri pouvant aboutir à l'extraction des matières valorisables et l'enfouissement dans les centres d'enfouissement techniques appropriés dans la région ; valorisation des déchets professionnels.

L'Agence de l'Eau RMC signe deux importants contrats de rivières : montant total de 34 M€

Le premier contrat porte sur l'amélioration des eaux de la rivière Azergues dans le Beaujolais. Les objectifs de ce contrat de 14.3 M€ visent l'assainissement et la qualité des eaux par réduction des apports d'origine domestique. Pour cela, il est prévu la création de trois stations d'épuration. L'autre contrat porte sur l'amélioration de la qualité des eaux de la rivière Foron qui englobe un vaste programme de revalorisation des rivières franco-genevoises. L'investissement global s'élève à 19.1 M€. Sur l'ensemble de ces deux contrats, l'apport de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse atteint les 3,7 M€.

Produits nouveaux

Verre auto-nettoyant

Le Grand Prix Chéreau-Lavet qui récompense chaque année un ingénieur français pour une innovation majeure confirmée par une réussite sur le marché, a été attribué en 2003 à Pascal Chartier, de Saint Gobain Glass, pour la mise au point du verre auto-nettoyant, un matériau doté d'un traitement de surface qui lui confère la propriété de dégrader sans aucune intervention humaine les salissures qui le recouvre.

Le verre qui se nettoie tout seul n'est pas une innovation née pour résoudre un problème posé *à priori*. Il est issu d'une observation relative à une toute autre question. Celle de la faible résistance de certaines peintures pour le bâtiment, exposées à la pollution et à la pluie. Les professionnels du BTP avaient bien entendu remarqué ce phénomène et identifié les coupables : les liants à base de dioxyde de titane intégrés aux peintures pour en opacifier les pigments. Ces liants se dégradent au cours du temps en absorbant les ultraviolets. Suite à cette dégradation connue sous le nom de « farinage », les peintures se délitent rapidement sous le lessivage des eaux de pluie.

Cette fragilité photochimique a donné, en 1994, à Pascal Chartier, l'idée d'en tirer parti. Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure de physique chimie industrielle, entré chez Saint Gobain en 1985, pour y étudier, entre autre, les traitements du verre, Pascal Chartier se demande si l'on ne pourrait pas utiliser cette photocatalyse pour dégrader, volontairement, les hydrocarbures et les polluants atmosphériques organiques responsables des salissures du verre. Bref, transformer un inconvénient en un avantage ! Il imagine qu'un traitement de surface adéquat, appliqué à la surface d'un verre, lui conférerait, grâce à l'action naturelle des ultraviolets et de l'humidité, des qualités auto-nettoyantes. Il étudie et met au point avec son équipe le dépôt approprié puis vérifie une année durant, que la providentielle photocatalyse produit bien l'effet souhaité. Il a fallu sept ans pour développer et industrialiser le procédé à l'échelle du « *float glass* » (le procédé de fabrication du verre plat). Le dépôt, une couche mince de matériau minéral photocatalytique obtenu par pyrolyse doit en effet être déposé sur la feuille de verre en sortie de four, lorsqu'elle flotte sur son lit d'étain liquide, au bon moment, à la bonne température et avant que le refroidissement du verre ne le rigidifie. Le procédé doit aussi respecter la transparence et la neutralité du verre, ainsi que les exigences du marketing. Le prix du verre auto-nettoyant ne doit pas excéder celui du verre classique de plus de 15%.

Saint-Gobain Glass

Analyseurs multiparamètres

Le CLIR 2M est un système compact d'analyse multiparamètres. Cet appareil pour les mesures de référence des émissions utilise trois modules d'analyse utilisant trois méthodes de : NO, NO₂, NO_x par chimiluminescence ; N₂O, CO, CO₂, SO₂ avec infrarouge par corrélation de filtres gazeux ; O₂ par paramagnétisme. Il peut être utilisé dans les laboratoires de contrôle, les turbines à gaz, les chaudières industrielles et chaufferies, les centrales thermiques, les industries chimiques et pétrochimiques, au contrôle de procédé. Il fonctionne en air ambiant, intérieur ou dans les tunnels. Entièrement informatisé, le CLIR M offre une électronique CMS, un contrôle, un paramétrage et une exploitation à distance. Mais aussi deux processeurs dont un dédié à la communication et à la télémaintenance, un écran synoptique temps réel et un menu déroulant (fonctions graphiques et mémorisation des données). En option, les cartes Estel permettent à

LES NOUVELLES DE L'ENVIRONNEMENT

www.editionsedipol.com

N°100 -101 : janvier 2004

l'appareil de s'interfacer avec d'autres équipements et de fonctionner comme une unité d'analyse autonome capable de mémoriser les données plusieurs semaines.

Environnement SA

Surveillance de débit

Pour les environnements difficiles, le système de surveillance de débit à l'émission de CleanAir Europe mesure en continu la température et la vitesse moyenne des effluents gazeux dans une cheminée d'usine. Une sonde montée sur bride, qui comprend un tube de Pitot et un thermocouple, est placée en un point représentatif du flux. L'équipement se calibre in situ et les tubes de Pitot peuvent être nettoyés par un jet d'air sous pression. En option, un troisième signal qui indique la concentration d'un composé gazeux calcule en temps réel le débit massique de ce dernier. Ce coffret mural (800 x 800 x 320 mm) s'utilise pour la surveillance des émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre (directive européenne 93/389/CEE modifiée par la décision 99/296/CEE).

Clean Air Europe

Détecteur par photoionisation

Le détecteur par photoionisation VX 500 mesure les COV avec un potentiel d'ionisation inférieur à 10,6 ou 11,7 eV. Le détecteur et la lampe se changent facilement sur site et permettent une mesure en continu des composés comme le benzène, le toluène, le xylène et le chlorure de vinyle à des concentrations aussi faibles que 100 ppb. Une centaine de facteurs de réponse correspondant aux gaz les plus répandus sont enregistrés en usine dans l'appareil pour vous donner une réponse directe en concentration. Le benzène est sélectionné grâce à un filtre qui arrête les autres composés. Muni d'une pompe, le VX 500 aspire les gaz jusqu'à trois mètres. Son autonomie est de 18 h grâce à une pile au lithium-ion rechargeable. Il est aussi possible d'utiliser des piles alcaline jetables. La mémoire de l'appareil permet de lire 1 800 mesures.

Fondis Electronique - Veille continue de la gêne olfactive

Le kit odeur 14001 est un dispositif de collecte et de transmission automatique de données (données panélistes, messenger environnement, météo, production, déodorisation) développé par Expoll. Il assure sur un PC une veille permanente en générant un bulletin odeur en continu de la gêne olfactive et réalise la mesure ainsi que l'analyse de la problématique odeur autour de l'usine. C'est aussi un outil d'aide à la décision : les données de production corrélées aux remarques des panélistes permettent de détecter les sources odorantes les plus importantes et de réfléchir aux solutions à apporter. Un système d'alerte paramétrable avertit qu'un désordre olfactif est en cours. Le dispositif comprend une collecte automatique de l'information, en temps réel (informations des riverains, données météos, donnée production, données déodorisation), un transfert automatique des données et une visualisation en continu du bulletin odeur sur l'ordinateur, un système d'alerte paramétrable, des tableaux et des graphiques représentatifs de la situation. Une formation de deux jours dans les locaux de Expoll est comprise, ainsi qu'une multitude d'équipements (station météo, logiciel de gestion, accès gratuit à un numéro vert, etc, ...). En outre, des options de service et d'assistance technique sont proposées.

Expoll

Séchage des boues d'épuration

L'Ecodyrer est un procédé innovant de séchage des boues d'épuration, qui respecte l'environnement et ne consomme presque pas d'énergie. C'est un dispositif qui consiste à retourner la boue avec un robot dans une unité couverte par une structure transparente pour optimiser l'effet du rayonnement solaire et les échanges. Le séchage s'effectue par simple évaporation. Il est accéléré par le travail du robot. Celui-ci remplit une double fonction : développer la surface de la boue par rapport au rayonnement solaire et empêcher ainsi la formation d'une croûte qui freine l'évaporation. Ecodyrer permet, dès son installation, d'intégrer le traitement des nuisances olfactives grâce à la présence d'un biofiltre. Il traverse ensuite la biomasse et est évacué par des ouvertures. Ce filtre traite les odeurs des boues d'épuration, des déchets, de toutes types d'industries.

AM ECO Industries

Station de dégradation et de pré-traitement

La crise survenue autour des farines animales a fait naître la nécessité de traiter ces déchets. Le Lipoclean – G est une station de dégradation biologique des graisses installée directement sous un flottateur ou un aéro-raclé, récupérant ainsi les graisses flottées au fur et à mesure de leur raclage. Les installations sont en inox et l'ensemble des composants ont été étudiés pour minimiser les consommations électriques. Les graisses sont dégradées et l'effluent rejeté est renvoyé vers le flottateur, permettant ainsi la séparation des graisses restantes et leur digestion par un nouveau passage sur l'installation. Les rendements de cette installation seraient supérieurs à 97%. Dans la même lignée, la station de pré-traitement des effluents chargés de graisse Lipoclean – F doit permettre de respecter les nouvelles normes en vigueur de rejet de graisse, soit 100 mg / l. Il s'agit de traiter directement sur le flux passant des effluents chargés de graisse. Cette dégradation est effectuée grâce à un processus spécialement étudié, associé à un cocktail de micro-organismes spécialisés. Ce dernier réalise simultanément deux réactions permettant la dégradation des lipides : la production de lipases qui hydrolysent spécifiquement les esters de glycérol et la dégradation des acides gras par oxydation.

AT Environnement

Appareil portatif d'analyse de la combustion

La nouveau Spectra 2000 est un appareil portatif d'analyse de la combustion développé par MRU Air fair. Il possède une mémoire plus importante (3 000 mesures), un chauffage interne, mesure en permanence le tirage et indique graphiquement son épicycle. C'est un outil pour les mesures sur différents combustibles et le réglage des brûleurs et des chaudières à condensation. Le modèle de base analyse en continu l'O₂ et le CO, mesure séparément la température ambiante et la température des gaz, possède l'indication graphique de l'épicycle de la combustion, affiche le CO par rapport à des taux d'O₂ multiples, et calcule différents paramètres comme le CO non dilué, le CO₂, l'excès d'air, le rendement, les pertes, les mg / m³, mg / kW, ou encore le point de rosée.

MRU AIR PAIR

LES NOUVELLES DE L'ENVIRONNEMENT

www.editionsedipol.com

N°100 -101 : janvier 2004

Agenda

Janvier

-27 janvier 2004 : Colloque sur « Déclaration des émissions polluantes. Des obligations pour l'industrie, organisé par l'AFITE et l'ATEE. Lieu : Paris

-28 et 29 janvier 2004 : 5^{ème} Carrefour des Gestions Locales de l'Eau organisé par RESEAU IDEAL, en partenariat avec la Région Bretagne, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et sous le parrainage de l'AMF (Association des Maires de France). Lieu : Rennes, parc des Expositions. Rens : www.reseau-ideal.asso.fr

Février

-10 et 11 février 2002 : Premières Rencontres Nationales sur la Prévention de la production des déchets organisées à la Maison de la Chimie par l'ADEME et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Mars

-8 au 12 mars 2004 : Journées Qualité, Sécurité, Environnement, organisées par les CCI Ile-de-France, en partenariat avec l'Ademe et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

-9 au 11 mars 2004 : Salon International Interchimie 2004 des Equipements pour les Industries Chimiques de Spécialités, Pharmaceutiques et Cosmétiques. Organisé par Idexpo. Parc des Expositions de Paris-Villepinte.

-22 au 26 mars 2004 : Salon du Traitement des Surfaces et des Revêtements organisé conjointement à Industries 2004 par SITS. Lieu : Paris-Nord Villepinte, Parc des Expositions

Avril

-20, 21 et 22 avril 2004 : 7^{ème} Salon International des Eco-Industries Technologies de l'Environnement organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle, avec de nombreux partenaires. Lieu : Metz, Parc des Expositions.

Rens : www.ecoindustries.com

Juin

-23 et 24 juin : 8^{èmes} Assises nationales des déchets à Agen – Parc des Expositions.

-28 juin au 2 juillet, Symposium International de l'Eau – *6th Cannes Water Symposium* – organisé au Palais des Festivals de Cannes (06).

Novembre

-30 novembre au 3 décembre: 20^{ème} Salon International des Equipements, des Technologies et des Services de l'Environnement – Pollutec 2004 – au Parc Eurexpo de Lyon. Pour tous renseignements : www.pollutec.com

LES NOUVELLES DE L'ENVIRONNEMENT

www.editionsedipol.com

N°100 -101 : janvier 2004

Carnet

- Xavier GAILLARD, 41 ans, a rejoint NORISKO pour prendre en charge les fonctions de Secrétaire Général de la holding du Groupe.
- Georges LABROYE, Directeur Général de l'INERIS (Institut de l'Environnement industriel et des Risques) a été élu membre de l'Académie des Technologies.
- Philippe HUBERT a rejoint l'INERIS en qualité de Directeur des Risques Chroniques, en remplacement d'Eric VINDIMIAN, nommé Chef du Service de la Recherche et de la Prospective au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.
- Vincent LE BLAN est nommé Délégué Général de la FNADE (Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement).
- André ANTOLINI a été reconduit à la Présidence du Syndicat des Energies Renouvelables (SER).
- René François BIZEC est désigné Président Directeur Général de MATUSSIÈRE & FOREST SA, en remplacement de Michel SORIANO.
- Jean-Pierre AUBERTEL est appelé à la présidence des papeteries MATUSSIÈRE & FOREST et de la Papeterie de VOIRON.
- Jacques BERTRAND est nommé Président Directeur Général de SAFEGE, filiale de SUEZ Environnement. Depuis avril 2002, il était Directeur des Opérations et de la Recherche SUEZ Environnement.
- Jean-Marc ARMITANO, Président de EOLE-RES, a été réélu Président de l'Association France ENERGIE EOLIENNE.
- Vincent FREY est nommé Directeur de l'Agence de l'Eau ADOUR GARONNE en remplacement de Jean-Pierre POLY, qui prend la direction de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.
- François SCELLIER, député, Président du Conseil Général du Val d'Oise, succède à Paul GIROD à la Présidence du Réseau IDEAL.